

PREAMBULE

La société Orange SA, Société Anonyme au capital de 10 640 226 396,00 Euros, 380 129 866 R.C.S. Nanterre, 111 Quai du Président Roosevelt 92130 ISSY LES MOULINEAUX, (ci-après dénommée " Orange ") propose une application mobile Android (ci-après dénommé " l'Application "), une offre de téléchargement payante de jeux pour mobiles (ci-après respectivement dénommés " le Service " et " les Jeux ").

L'accès au Service suppose l'acceptation préalable et sans réserve par l'Utilisateur, tel que défini ultérieurement, des présentes conditions générales de fourniture de Jeux (ci-après dénommées " les CG ").

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

Catalogue : désigne l'espace en ligne dans lequel sont référencés les Jeux fournis par Orange SA dans le cadre du Service ; les Jeux contenus dans le Catalogue sont régulièrement actualisés ; de ce fait, le Catalogue est soumis à modification. Les Jeux proposés dans le Catalogue à l'Utilisateur sont jugés compatibles avec son Mobile.

DRM (ou " Digital Rights Management " ou, en français, " gestion des droits numériques ") : désigne le dispositif de protection des Jeux mis en place par certains éditeurs de jeux pour protéger leurs contenus des usages abusifs et, dans le cadre de l'Offre " Jeux Illimités ", mis en place par Orange.

Jeux Compatibles : désigne les Jeux téléchargeables et utilisables par l'Utilisateur sur son Mobile Compatible.

Mobile(s) : désigne l'équipement terminal susceptible d'être connecté au réseau de télécommunication radioélectrique ouvert au public d'Orange.

Mobile(s) Compatible(s) : désigne, le(s) Mobiles depuis le(s)quel(s) sont accessibles les différents Services de Téléchargement et Offres.

Offres : désigne les différentes offres proposées à l'Utilisateur par Orange dans le cadre du Service, indépendantes les unes des autres ; les Offres font partie intégrante du Service.

Services de Téléchargement : désigne l'ensemble des services permettant d'accéder au Catalogue de Jeux proposé par Orange, depuis l'application Orange Jeux.

Utilisateur : désigne tout abonné à une offre mobile Orange (post-payée ou bloquée ou prépayée), utilisateur du Service, résidant aux Antilles Guyane françaises et disposant d'un Mobile compatible avec le Service et l'Offre choisie.

Site : désigne le site internet d'Orange.

ARTICLE 2 - DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service comprend l'Offre suivante :

- Abonnement " Jeux Illimités "

Il est au préalable précisé que seuls les Jeux Compatibles du Catalogue sont proposés à l'Utilisateur lorsqu'il se rend dans l'espace de Services de Téléchargement de Jeux d'Orange, accessibles depuis l'Application, et lorsqu'il souscrit l'une ou l'autre des Offres.

L'offre visée ci-dessus n'est pas compatible avec tous les systèmes d'exploitation. Les systèmes d'exploitation compatibles avec l'offre sont précisés ci-après.

2.1 Offre d'abonnement à " Jeux Illimités "

Dans le cadre de l'Offre d'abonnement " Jeux Illimités ", qui signifie " jouez à volonté ", l'Utilisateur souscrit un abonnement, tacitement reconductible et sans engagement. Aux fins de souscrire l'abonnement, l'Utilisateur procède au paiement de celui-ci.

Chaque période d'abonnement, l'Offre " Jeux illimités " permet à l'Utilisateur de télécharger tous les Jeux de son choix parmi le Catalogue de Jeux Compatibles proposé par Orange.

Le Jeu doit être téléchargé depuis le Catalogue puis installé par l'Utilisateur sur son Mobile Compatible.

Toutefois, les Jeux accessibles via l'Offre " Jeux Illimités " sont soumis à une DRM. A ce titre, l'Utilisateur, en souscrivant l'abonnement " Jeux Illimités ", acquiert les seuls droits d'utiliser les Jeux pendant sa période d'abonnement à la dite Offre.

Aussi, en se désabonnant et dès lors qu'il sort de sa période d'abonnement à l'Offre " Jeux Illimités ", l'Utilisateur perd les droits d'utilisation des Jeux téléchargés au titre de l'Offre " Jeux Illimités " et ne peut plus utiliser ces derniers, quand bien même il les a téléchargés et déjà utilisés. Les dits Jeux resteront néanmoins installés sur le Mobile Compatible de l'Utilisateur.

Par ailleurs, un Utilisateur qui aura téléchargé, installé et lancé un tel Jeu sans être abonné à l'Offre " Jeux Illimités ", sera invité à souscrire à cette Offre dans le Jeu et pourra bénéficier de tous les droits de la dite Offre immédiatement.

Les Mobiles Compatibles dans le cadre de l'Offre " Jeux Illimités " sont ceux sous système d'exploitation Android.

Résiliation :

L'Utilisateur peut résilier à tout moment son abonnement Jeux Illimités via :

- Le service-client Grand Public d'Orange, accessible en appelant le 555 (accessible du lundi au samedi de 7h à 20h sauf les jours fériés et chômés), dans les conditions suivantes :
 - Depuis un mobile Orange, (i) gratuit jusqu'à la mise en relation avec un conseiller puis prix de la communication décompté du forfait selon l'offre ou (ii) depuis une carte prépayée, facturation de 0,37€ par minute (facturé à la seconde après la première minute indivisible)
 - Depuis une ligne fixe Orange, contactez le 0 808 800 555 (Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange.)
 - Depuis une ligne fixe à l'étranger, contactez, le +590 590 414 232.

OU

- En ligne, dans l'application Orange Jeux, depuis son espace " mon compte " sur mobile.

Il est précisé que la résiliation de l'abonnement " Jeux Illimités " par l'Utilisateur, quelle qu'en soit la raison, n'a aucune incidence sur l'offre mobile Orange à laquelle l'Utilisateur est abonné.

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'ACCES AU SERVICE

3.1 Conditions liées à l'Utilisateur

Le Service, l'Offre et les Jeux sont accessibles à tout Utilisateur.

Dans l'hypothèse d'un Utilisateur mineur, celui-ci s'engage à recueillir l'autorisation préalable de ses parents ou du (ou des) titulaire(s) de l'autorité parentale pour tout accès au Service, à l'Offre et aux Jeux. L'Utilisateur déclare que le (ou les) titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté d'être garant(s) du respect par lui de l'ensemble des stipulations des CG. Le cas échéant, le (ou les) titulaire(s) de l'autorité parentale sont invités à surveiller l'utilisation faite par leurs enfants de l'accès au Service, à l'Offre et au Jeux et à garder présent à l'esprit d'une part que le Service et les éléments le composant sont conçus pour toucher un public majeur, d'autre part qu'il s'agit d'un Service payant. En leur qualité de représentant légal, il est de la responsabilité des parents ou du (ou des) titulaire(s) de l'autorité parentale de déterminer quel service est ou non approprié à leur enfant et de surveiller l'utilisation qu'il en fait.

3.2 Conditions techniques

Pour pouvoir accéder à et bénéficier de l'Offre, l'Utilisateur doit notamment :

- Disposer d'un Mobile Compatible, en fonction de(s) Offre(s) de Jeux choisie(s) et
- Respecter les conditions d'utilisation du Mobile Compatible qu'il utilise pour télécharger, installer et utiliser les Jeux et
- S'assurer que le Mobile Compatible sur lequel il souhaite télécharger les Jeux est allumé, situé dans une zone de couverture du réseau radioélectrique d'Orange et capable de recevoir de la 3G / 4G et
- Vérifier que la mémoire du Mobile Compatible sur lequel il souhaite télécharger, installer et utiliser les Jeux n'est pas saturée et
- S'assurer qu'il a souscrit un forfait mobile suffisant et/ou qu'il possède suffisamment de crédit s'il est souscripteur d'une offre mobile prépayée, bloquée ou post-payée.

3.3 Accès à l'Offre

Pour accéder aux Services de Téléchargement de Jeux d'Orange, l'Utilisateur se rend :

- Sur l'Application Orange Jeux, téléchargeable depuis le Portail mobile ou web d'Orange, ou embarquée sur les mobiles Orange ou disponible sur le store Android.

ARTICLE 4 - TARIF - FACTURATION

4.1 Tarifs

Les tarifs applicables aux Jeux et aux Offres à abonnement sont ceux mentionnés en article 2 des CG ainsi que lors de l'achat des Jeux et de contenus dans les Jeux.

4.2 Modification des tarifs

Tout changement du taux légal de TVA applicable sera dès son entrée en vigueur automatiquement répercuté sur le prix facturé à l'Utilisateur.

4.3 Facturation

La facturation est réalisée chaque mois sur la facture " Orange Mobile " de l'Utilisateur s'il a souscrit une offre bloquée ou non-bloquée, ou décomptée sur son compte recharge s'il a souscrit une offre prépayée sous réserve qu'il dispose à cet effet d'un crédit suffisant.

Il est rappelé à l'Utilisateur que, conformément à l'article L.21-28-13° du Code de la consommation, les dispositions des articles L.221-18 et suivants du même Code, relatives à l'exercice par le consommateur d'un droit à rétractation dans un délai de quatorze jours suivant une vente ou une prestation de service réalisée au moyen d'une technique de communication à distance, ne sont pas applicables dès lors que l'exécution de sa commande, à savoir l'utilisation du Service, aura commencé avant l'expiration de ce délai de rétractation. Le cas échéant, si les conditions d'exercice de ce droit sont réunies, l'Utilisateur pourra s'adresser au Service Client en complétant un formulaire disponible sur le Site dans la rubrique " Assistance "

Pour un usage sur réseau mobile, le trafic nécessaire à l'utilisation du Service est décompté du forfait data mobile selon les modalités précisées dans la documentation tarifaire.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur est informé et reconnaît expressément que les Jeux proposés dans le cadre des Offres et plus généralement l'ensemble du Service sont protégés par les lois relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle et sont la propriété d'Orange ou de ses ayants-droits.

L'autorisation de télécharger les Jeux dans le cadre du Service concédée à l'Utilisateur en contrepartie de son paiement ne confère aucun titre ni droit de propriété, qui restent réservés à leurs auteurs et ayant droits.

Cette autorisation est fournie à titre non exclusif, non cessible et non transmissible. Toute autre utilisation est expressément interdite. En particulier, l'Utilisateur n'est pas autorisé à, en tout ou partie, copier, reproduire, traduire, extraire, modifier, créer des produits dérivés d'un quelconque élément composant les Jeux.

L'Utilisateur est autorisé à bénéficier du Service, notamment à utiliser les Jeux pour un usage privé exclusivement. Il lui est notamment interdit de les utiliser à des fins professionnelles, commerciales ou promotionnelles.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur n'est pas le titulaire du numéro de téléphone mobile destinataire des Jeux à télécharger, il s'engage à obtenir l'accord préalable de la personne qui en est le titulaire. L'Utilisateur s'interdit de :

- Vendre, transmettre, transférer des reproductions, proposer, mettre à disposition, louer ou donner les Jeux ou tout élément composant le Service ;
- Publier, en ligne ou non, ou distribuer toute image, son, fichier, graphique, clip art, animation, ou tout autre élément à partir de tout Jeu ou de tout élément composant les Offres ou le Service ;
- Exploiter les Jeux ou n'importe lequel des éléments composant les Offres ou le Service dans tout lieu public ;
- Extraire par transfert permanent ou temporaire la totalité ou une partie quantitativement ou qualitativement substantielle de tout Jeu sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, ou réutiliser la totalité ou une partie quantitativement ou qualitativement substantielle de tout Jeu, par quelque moyen que ce soit ;

- Utiliser les facilités et les capacités de l'Offre ou de tout Jeu pour réaliser ou suggérer des activités interdites par la loi ou pour porter préjudice à un tiers, de quelque manière que ce soit ou
- Tenter d'effectuer l'un quelconque de ces actes.

L'Utilisateur reste par ailleurs entièrement soumis aux dispositions applicables à l'utilisation de chacun des Jeux, telles que définies par leur auteur/éditeur le cas échéant.

ARTICLE 6 - ENGAGEMENTS D'ORANGE

Orange fournira ses meilleurs efforts afin d'assurer au Service la meilleure disponibilité et qualité possible. Orange s'efforcera de maintenir accessible le Service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Orange réserve toutefois, notamment pour des raisons de maintenance, le droit de suspendre momentanément et sans préavis l'accès au Service, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Utilisateur ou de tout tiers.

La responsabilité d'Orange ne saurait être engagée notamment dans les cas suivants :

1. difficultés d'accès, de fonctionnement, interruption du Service, retard, absence ou mauvaise livraison du Contenu dues à des causes non imputables à Orange ou qui échappent à son contrôle, telles que le non-respect total ou partiel d'une obligation de l'Utilisateur, l'utilisation par celui-ci d'un téléphone mobile non adapté aux caractéristiques du Service ou des Contenus proposés, une défaillance et/ou une saturation des réseaux de télécommunications ou encore le fait d'un tiers ;
2. contamination par virus ou tout autre élément à risque des Contenus, du Service et des équipements de l'Utilisateur, ou autre intrusion malveillante de tiers malgré les mesures raisonnables de sécurités mises en place par l'Utilisateur et par Orange,
3. mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur,
4. fourniture par l'Utilisateur d'informations erronées, notamment erreur dans le numéro de téléphone mobile destinataire du Contenu à télécharger,
5. inadéquation entre le Service et/ou ses Contenus et les attentes de l'Utilisateur,
6. dommages que pourraient subir les équipements de l'Utilisateur, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité de ce dernier.

Il est expressément convenu que si la responsabilité d'Orange devait être retenue, celle-ci serait en tout état de cause limitée au remboursement du prix du Contenu commandé par l'Utilisateur, à l'exclusion de tout dommages et intérêts.

Orange se réserve enfin le droit de cesser la fourniture du Service de manière totale ou partielle à tout moment, sous réserve de l'exécution des commandes en cours.

ARTICLE 7 - MODIFICATION DES CG

Orange se réserve le droit de modifier et/ou de faire évoluer le Service et les Offres ainsi que les CG. Ces modifications et évolutions entreront en vigueur dès leur mise en ligne. Orange

en informera préalablement l'Utilisateur abonné à l'une des Offres. Un tel Utilisateur est donc invité à prendre connaissance des CG dès lors qu'il sera informé de leur actualisation, et avant chaque commande effectuée sur le Service.

Dans le cas d'un abonnement, l'Utilisateur pourra alors résilier sa souscription à l'Offre, dans les conditions mentionnées à l'article 2.2 des présentes.

ARTICLE 8 - DONNEES PERSONNELLES

Les données nominatives relatives à l'Utilisateur et recueillies par Orange ou ses partenaires contractuels pour les besoins de la fourniture du Service sont traitées conformément à la politique de protection des données personnelles d'Orange disponible sur <https://caraibe.orange.fr/donnees-personnelles>. L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression des données le concernant qu'il peut exercer, s'il est Client mobile Orange, auprès du Service Client (voir la rubrique contacts de l'onglet mobile du Site).

ARTICLE 9 - RECLAMATION

Pour toute question ou réclamation, l'Utilisateur peut s'adresser au Service Client, accessible depuis le Site, dans la rubrique " Assistance " (<http://assistance.caraibe..orange.fr>).

ARTICLE 10 - DUREE DE L'OFFRE

L'accès à toute Offre par l'Utilisateur, par abonnement, prend effet dès validation par l'Utilisateur de souscription à l'Offre par abonnement. En procédant à une telle validation, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les CG.

L'accès à l'Offre prendra fin conformément aux dispositions mentionnées dans les CG.

Par ailleurs, l'accès au Service par l'Utilisateur prendra fin de plein droit dans le cas où l'Utilisateur ne remplirait plus les conditions d'accès au Service.

Enfin, Orange se réserve le droit de cesser le Service, de manière totale ou partielle, à tout moment, sous réserve d'en informer l'Utilisateur dans un délai raisonnable. Une telle cessation du Service n'aura aucune incidence sur l'offre mobile Orange à laquelle l'Utilisateur est abonné.

ARTICLE 11 - LOI ET JURIDICTION APPLICABLES

Les CG sont soumis à la loi française.

Les CG sont écrits en langue française et leur éventuelle traduction dans une autre langue ne saurait prévaloir sur leur version en langue française.

En cas de différend entre Orange et l'Utilisateur portant sur l'interprétation, l'application ou encore la résiliation des CG, seuls les tribunaux français seront compétents pour connaître d'un tel différend.

Lorsque l'Utilisateur est commerçant, il est convenu de porter tout litige relatif à l'exécution des présentes, et à défaut de règlement amiable, devant les tribunaux relevant de la cour d'Appel de Paris.

ARTICLE 12 – RETRACTATION

Conformément à l'article L221-28-13° du Code de la Consommation, s'agissant d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, en confirmant sa souscription à une Offre, le Client accepte de bénéficier immédiatement du service, et il renonce à son droit de rétractation.